



Baie-Comeau

AVIS PUBLIC

RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE

Date du scrutin : **2 novembre 2025**

Par cet avis public, Me Clémence Richard, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. La liste électorale municipale a été déposée au bureau de la municipalité le 3 octobre 2025. Elle fait maintenant l'objet d'une révision.
2. Pour voter, vous devez être inscrit(e) sur cette liste.
3. Vous avez le droit d'être inscrit(e) sur la liste électorale si, le jour du scrutin :
 - Vous avez 18 ans accomplis
 - Vous avez la citoyenneté canadienne
 - Vous n'avez pas perdu votre droit de vote à cause d'une tutelle
 - Vous n'avez pas été déclaré(e) coupable d'une manœuvre électorale au cours des cinq dernières années
 - De plus, vous devrez, le 2 novembre 2025, remplir **l'une** des deux conditions suivantes :
 - Avoir votre domicile sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec.
 - Depuis au moins 45 jours, être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité.

NOTE : Si votre domicile n'est pas dans la municipalité et que vous souhaitez exercer votre droit de vote, vous devrez transmettre une demande d'inscription ou une procuration, selon le cas, à la personne présidente d'élection.

Vous pouvez vérifier votre inscription sur la liste électorale sur le site Web d'Élections Québec à l'adresse suivante :

<https://www.electionsquebec.qc.ca/voter/verifier-son-inscription-a-la-liste-electorale/>

4. Si une modification est nécessaire, vous pourrez présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la commission de révision à l'endroit, aux jours et aux heures indiqués ci-dessous.

Adresse : **Hôtel de ville**
 Salle du conseil municipal
 19, avenue Marquette
 Baie-Comeau (Québec) G4Z 1K5

Jours et heures :	Mardi 14 octobre 2025	De 8 h à 12 h
	Mercredi 15 octobre 2025	De 17 h à 20 h
	Jeudi 16 octobre 2025	De 12 h à 16 h

5. Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité doit indiquer l'adresse précédente du domicile de cette personne et présenter deux documents : un qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.
6. Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Me Clémence Richard, présidente d'élection
19, avenue Marquette
Baie-Comeau (Québec) G4Z 1K5
Tél. : 418 296-8040
Courriel : elections@ville.baie-comeau.qc.ca

Donné à Baie-Comeau, le 8 octobre 2025.



Me Clémence Richard
Présidente d'élection